

CAPL révision de l'évaluation professionnelle **catégorie A année 2016**

La CAPL de recours en évaluation professionnelle de la catégorie A s'est réunie le mardi 28 juin.

Pour Solidaires Finances Publiques, le système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé, porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de revoir l'esprit du dispositif comme il est indispensable de renforcer la linéarité des carrières. À ce titre, nous revendiquons notamment une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté, la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Ce qui nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle.

Solidaires Finances Publiques est opposé au système du recours hiérarchique obligatoire. Cette procédure constitue un filtre et un frein à toute contestation.

Une seule demande a été examinée. Aucune suite favorable n'a été obtenue. De fait, 2 réductions d'un mois et une réduction de deux mois repartent à la Direction Générale !!!

L'année 2017 sera la dernière fois où vous pourrez faire un recours en évaluation sous cette forme. En 2018 il sera trop tard. Les réductions non distribuées en 2017 passeront par pertes et profits.

Vos élus :

Jean-Paul DOR (SIP Thionville) Titulaire 03 82 59 36 80
Bruno SINS (3 ème Brigade de Vérification Metz) Suppléant
Philippe OSTROGORSKI (CDIF Metz) Expert 06 32 23 97 65

Tableau synthétique de la CAPL A

	Inspecteurs
Effectifs notés	231
Dont échelons variables	186
Dont échelons terminaux	45
Dotation capital mois en échelons variables	* 96 réductions de 1 mois (dont 3 X 1 mois de 2015) * 38 réductions de 2 mois
Dotation capital mois en échelon terminal	* 22 valorisations de 1 mois * 9 valorisations de 2 mois
Recours hiérarchiques	* 5 en échelon variable * 1 en échelon terminal
Suites données aux recours hiérarchiques	* 5 accords partiels * 1 rejet
Entretiens sollicités avec l'autorité hiérarchique	3
Réserves dotations CAPL (uniquement échelons variables)	* 2 de 1 mois * 1 de 2 mois
Recours en CAPL	1
Suites CAPL	* NEANT